

Le Club de Vol à Voile

2018 année exceptionnelle

2018 aura été une année exceptionnelle pour le Club. Malgré un printemps extraordinairement arrosé avec de nombreuses annulations de réservation, la météo estivale particulièrement clémente nous a permis de voler quasiment chaque jour sans réelle interruption. Le 13 juillet a été une journée extraordinaire puisque 2 vols de plus de 1000 km ont été réalisés au départ au treuil de La Motte. Les deux équipages ont volé jusque dans le canton des Grisons dans le sud-est de la Suisse avant de revenir se poser le soir à La Motte, près de 10h de vol plus tard. La qualité de l'encadrement ainsi que l'assiduité de nos membres a permis de réaliser une très bonne année sans incident. L'activité du Club de Vol à Voile s'est traduite par 5266 heures de vols et 2.300 treuillées effectuées par 225 pilotes dont 134 licenciés au sein du club soit une augmentation de 13% par rapport à 2017.

Plateforme européenne

La bonne réputation de notre plateforme s'étend sur l'Europe entière. Depuis de nombreuses années, nous accueillons des clubs comme celui d'Oerlinghausen en Allemagne, de l'université d'Oxford en Grande-Bretagne, ou le petit dernier : Varèse en Italie.

A ces clubs s'ajoutent des pilotes particuliers de tous horizons, français et étrangers qui viennent année après année voler à la Motte du Caire et ce souvent sur de longues périodes au printemps comme en été. Plus qu'un club, La Motte est réellement une grande famille de passionnés par le vol sans moteur, mais aussi et surtout de montagne et amoureux du cadre préservé du village et ses alentours.

Nos membres sont toujours très heureux d'accueillir et de présenter le club aux visiteurs et curieux, habitants de la Motte ou vacanciers de passage.

La terrasse ensoleillée du Club House est un lieu d'observation idéal, ouvert à tous et très agréable pour voir décoller et atterrir les planeurs.



Nous sommes très fiers d'avoir pu concrétiser en 2018 un lien fort et ancien avec le club de PIERRELATTE au travers d'une convention de réciprocité. Elle permet aux membres de La Motte d'être également membre du club de Pierrelatte et vice versa sans cotisation supplémentaire. Ainsi un pilote peut voler sans contrainte sur les machines de l'autre club afin de profiter des meilleures conditions aérologiques ou de maintenir ses compétences de pilotage (décollage au treuil ou remorquage). Les instructeurs de chaque club peuvent également servir l'un et l'autre club en fonction des besoins. Un exemple concret, Cedric, service civique dans le club de Pierrelatte a travaillé tout l'été sur notre plateforme. Bref tout le monde y gagne et les liens se renforcent.



Côté matériel

Côté matériel, notre très vieux treuil de secours a vu cette année arriver son vaillant successeur. Le très confortable biplace de performance "Duo-Discus" continue de séduire nos visiteurs exigeants qui peuvent ainsi être accompagnés et formés aux spécificités du vol en montagne par nos instructeurs tous autant attachés à la sécurité qu'à leur passion du vol et de la montagne. Cette année, il n'y a pas eu de compétition organisée par le club mais une belle série d'événements à destination de tous les publics. Les 23-24 juin un week-end destiné aux filles, qui a vu la participation de plus de 20 dames et demoiselles. Elles ont pu goûter au plaisir du vol sans moteur et elles reviendront c'est certain. 21-22 juillet journées portes ouvertes à tous. Notre planeur biplace tout fraîchement adapté, a permis à 2 pilotes "handi" d'être lâchés sur la plateforme. Marc venant tout spécialement de Belgique et Barth habitant Valavoire suite au renouvellement de son contrôle médical après une longue attente depuis son accident. Les 25 et 26 août le WE réservé aux personnes à mobilité réduite n'a pas rencontré un franc succès, nous ferons mieux en 2019! Nous nous sommes consolés avec un joli concert offert par les Ducies spécialement venus de Lyon pour l'occasion. Les jeunes ont aussi été à l'honneur en 2018 puisque 4 nouveaux pilotes de moins de 25ans ont été formés en 2018. L'un d'entre eux a même mis moins de 3 semaines à voler tout seul dans son planeur, bravo à lui et son instructeur. C'est une joie de compter deux habitants du canton parmi eux. La relève est assurée !...

Tout ceci n'aurait pas pu se faire sans une belle et grande équipe de bénévoles et l'énorme travail fourni par nos 4 salariés, habitant de La Motte du Caire. Un grand merci à eux pour leur assiduité, leur bienveillance et leur passion.



Enfin un grand merci à Monsieur le Maire et ses services pour les nouvelles menuiseries du Club House mais aussi et surtout leur soutien sans faille tout au long de l'année pour permettre le fonctionnement optimal de la plateforme.



Pour plus de renseignements,

www.cvvmc.com